

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14</p> <p><u>Quorum atteint</u></p> <p><u>date de convocation :</u> 07/04/2025</p> <p><u>date d'affichage :</u> 07/04/2025</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 07 du mois de Avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur ROLIN Jérôme, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame DUC Gwendoline, Madame RONGY Marie-Madeleine, Madame BARRIER Marie-Agnès, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Monsieur MARY Claude</p> <p><u>Absents excusés :</u> Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Monsieur CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick Madame MARION Isabelle Monsieur RODRIGUEZ Richard</p> <p><u>Absents :</u> Madame CARRERE Alexandra</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Monsieur ROLIN Jérôme</p>

DÉLIB. N° 22-2025 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA REFECTION DU CORBILLARD

Le Maire fait part au conseil du souhait de la réfection du corbillard de la commune.

Monsieur Le Maire informe le conseil que pour les travaux, la commune peut faire différentes demandes de subvention auprès des différents organismes financeurs.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- DÉCIDE de solliciter :

- Tous les organismes financeurs pour mener à bien ce projet : Etat, Conseil départemental de la Drôme, Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, Valence romans agglo, autres.

DONNE TOUT POUVOIR à M. le Maire et son adjoint pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	15
Abstention	0
Contre	1 Mme JANTON Joëlle

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 07 Avril 2025

Le Maire Jean-Louis VASSY

